# 3 4

# MUNICIPALITE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

# PREAVIS MUNICIPAL N° 02 / 2021

# Conseil communal du 22 juin 2021

# Comptes 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2020 qui bouclent avec **un excédent de charges de CHF 28'611.15** 

\* \_ \* \_ \* \_ \* \_ \*

Par comparaison entre les éléments des comptes et du budget, nous pouvons apporter les éclaircissements suivants :

### Total des charges et revenus par nature

### **Budget**

Charges:

CHF 4'559'002.25

Revenus:

CHF 4'384'937.00

Excédent de charges budgété

CHF

174'065.25

### **Comptes**

Charges:

CHF

4'517'369.72

Revenus:

CHF 4'488'758.57

### Excédent de charges de l'exercice

CHF

28'611.15

Nous apportons des commentaires sur les chiffres du compte de fonctionnement (dépassement ou économie de plus de CHF 5'000.-) ci-après (les imputations internes ne sont pas concernées) :

### 1 ADMINISTRATION GENERALE

100.300.02 Traitement de la Municipalité

 Solde du compte
 CHF
 90'930.00

 Budget
 CHF
 85'000.00

 Dépassement
 CHF
 5'930.00

Le dépassement provient du décompte de vacations dont le nombre d'heure de travail est supérieur aux prévisions budgétaires. L'augmentation de ces charges a également une répercussion sur les charges sociales y relatives.



110.301.00 Traitement du personnel communal

 Solde du compte
 CHF
 83'470.45

 Budget
 CHF
 74'000.00

 Dépassement
 CHF
 9'470.45

Ce poste comprend les salaires du Greffe, du remplacement du Greffe, des heures d'entretien du collège (entretien courant + entretien COVID19) qui sont ensuite imputées sur le bâtiment du collège d'Essertines (355.390.01) et dont une partie est refacturée par l'ASIRE (110.436.00) et également le salaire pour la bibliothèque.

Le dépassement effectif provient de 100 heures supplémentaires effectuées par la Greffière qui n'ont pu être compensées et ont donc été payées mais également de 140,5 heures de nettoyages en lien avec le COVID 19 qui ont été refacturées à l'ASIRE et dont les revenus sont inclus dans le compte 110.436.00. L'augmentation de ces charges a également une répercussion sur les charges sociales y relatives.

110.311.01 Achat matériel et programmes informatiques

Economie	CHF	5'287.85
Budget	CHF	7'500.00
Solde du compte	CHF	2'212.15

Ce résultat provient du fait que des dépenses prévues n'ont pas été réalisées car non indispensables en 2020.

110.318.10 Frais d'étude divers et projets

Economie	CHF	25'500.00
Budget	CHF	30'000.00
Solde du compte	CHF	4'500.00

Les travaux sont en cours et n'ont donc pas été facturés sur l'année 2020.

110.351.00 Part au déficit des lignes de transport

Fconomie	CHF	6'905.65
Budget	CHF	75'582.40
Solde du compte	CHF	68'676.75

Ce résultat provient du fait que le montant facturé au final par l'Etat de Vaud est inférieur au montant budgété.

110.436.00 Remboursement de tiers

Revenus supplémentaires	CHF	12'800.30
Budget	CHF	2'500.00
Solde du compte	CHF	15'300.30

Ce résultat provient des frais refacturés à l'ASIRE pour les frais COVID19 et les charges salariales et frais en lien avec l'entretien porté en compte 110.301.00 pour CHF11'862.55. Il y a également un retour d'excédent sur les assurances de CHF1'246.40

### 2 FINANCES

200.301.00 Traitement du personnel communal

Solde du compte	CHF	64'057.13
Budget	CHF	41'000.00
Dépassement	CHF	23'057.13

Ce poste comprend la somme des heures supplémentaires et des vacances de Mme Corbaz dues à son départ, les heures effectuées par Mme Panchaud d'avril à juillet (106,75 heures) pour assurer la comptabilité courante depuis le début de l'année 2020 ainsi que la formation de la nouvelle boursière engagée à la mi-juin (Mme Baudraz). Egalement les heures de Mme Favre (298,75 heures) pour la clôture des comptes 2019, la réconciliation de la TVA, la réconciliation des transitoires et des débiteurs sur plusieurs exercices antérieurs à 2020 en collaboration avec Mme Baudraz. L'augmentation de ces charges a également une répercussion sur les charges sociales y relatives.



210 Impôts

Solde net des comptes CHF 2'452'845.53
Budget net CHF 2'545'300.00

Manque de recettes fiscales CHF 92'454.47

Les rentrées d'impôts sur le revenu ont été de <u>CHF 265'125.95</u> inférieures au budget. Ceci est lié à un manque de rentrées d'impôts. L'impôt sur la fortune s'est avéré plus faible de <u>CHF 24'071.14</u> que budgété. L'impôt à la source, l'impôt sur le bénéfice, l'impôt foncier, les droits de mutation ainsi que l'impôt sur les gains immobiliers restent plus élevés que budgétés. L'impôt sur les successions et donations ainsi que l'impôt sur les frontaliers sont moins élevés que budgété. Les défalcations d'impôts sont bien plus importantes que budgétées et représentent l'équivalent de 1,8 pt d'impôt. Rappelons que le 50% des montants des droits de mutation, de l'impôt sur les successions et donations et des gains immobiliers, ainsi que le 30% de la part à l'impôt des frontaliers seront versés au Canton dans le cadre de la péréquation, soit un montant total de <u>CHF 132'109.22</u>.

220.319.00 Corrections comptes 2019 - charges

Solde du compteCHF24'100.20BudgetCHF0.00Charges supplémentairesCHF24'100.20

La charge supplémentaire correspond à des corrections de montants facturés et transitoires pour les années 2017, 2018 et 2019. Il est partiellement compensé par le compte de produit 220.439.00. La charge nette des corrections des exercices précédents est de CHF 2'356.59.

220.319.01 TVA contrôle année 2015-2018

Solde du compteCHF11'063.00BudgetCHF0.00Charges supplémentairesCHF11'063.00

La charge supplémentaire correspond aux corrections de TVA pour le service des eaux, les déchets et l'épuration pour les année 2015 à 2018 à la suite du contrôle des services de Berne.

220.439.00 Corrections comptes 2019 - revenus

 Solde du compte
 CHF
 21'743.61

 Budget
 CHF
 0.00

 Economie
 CHF
 21'743.61

Comme mentionné ci-dessus, ce montant correspond aux corrections de montants facturés et transitoires pour les années 2017, 2018 et 2019 effectuées durant l'année 2020.

221 Service de la dette

 Solde net des comptes
 CHF
 46'423.28

 Budget net
 CHF
 71'076.00

 Economie
 CHF
 24'652.72

Le total des intérêts bancaires est significativement moins élevé que budgété. En effet, la renégociation de certains contrats de prêt à des taux plus avantageux a permis cette économie.

222.452.03 Fonds de péréquation Retour – décompte année précédente

Solde du compte CHF 34'145.00
Budget CHF 0.00
Revenus supplémentaires CHF 34'145.00

Suite au bouclement de la période 2019, qui se fait chaque année en septembre de l'année suivante, nous avons reçu un montant de <u>CHF 34'145.00</u> (en 2019, nous avions versé un montant de CHF 43'998.00).

### 3 DOMAINES ET BATIMENTS

351.314.00 Entretien du bâtiment - Grande Salle

 Solde du compte
 CHF
 28'508.70

 Budget
 CHF
 36'000.00

 Economie
 CHF
 7'491.30

Les charges d'entretien ont été moins importantes que budgété.



351.331.12 Amortissement obligatoire rénovation Magasin

 Solde du compte
 CHF
 13'000.00

 Budget
 CHF
 0.00

 Charges supplémentaires
 CHF
 13'000.00

Les charges d'amortissement définies selon le préavis concerné n'ont pas été budgétées.

354.427.03 Local Pompier

 Solde du compte
 CHF
 0.00

 Budget
 CHF
 8'000.00

 Mangue de revenu
 CHF
 8'000.00

Le local pompier est relocalisé à Pailly depuis le début de l'année 2020. Cependant, ces locaux sont depuis loués en tant que garages pour des particuliers voir compte 354.427.07 ci-dessous.

354.427.07 Location garages (ancien local SDIS)

Solde du compteCHF7'750.00BudgetCHF0.00Revenus supplémentairesCHF7'750.00

Comme mentionné ci-dessus, l'ancien local SDIS est loué en tant que garage à des particuliers depuis le début de l'année 2020.

355.427.01 Location classe d'école

 Solde du compte
 CHF
 33'195.40

 Budget
 CHF
 39'000.00

 Mangue de revenu
 CHF
 5'804.60

Ce résultat correspond aux loyers mensuels payés par l'ASIRE ainsi que le solde du décompte annuel. Le montant porté au budget a été surestimé.

### 4 TRAVAUX

420.318.05 Honoraires et frais d'étude

 Solde du compte
 CHF
 0.00

 Budget
 CHF
 5'000.00

 Economie
 CHF
 5'000.00

Il n'a pas été nécessaire d'utiliser le montant porté au budget.

420.352.00 Participation au STI

 Solde du compte
 CHF
 14'459.50

 Budget
 CHF
 8'000.00

 Dépassement
 CHF
 6'459.50

Frais d'avis d'enquête et frais de dossier facturés par le STI Echallens. Ceux-ci sont refacturés aux propriétaires dans le compte « 420.431.00 – Emoluments communaux ». Les frais en lien avec l'octroi de permis de construire a été plus important que prévu au budget.

420.431.00 Emoluments communaux

 Solde du compte
 CHF
 27'935.55

 Budget
 CHF
 13'000.00

 Revenus supplémentaires
 CHF
 14'935.55

Les émoluments communaux refacturés en lien avec l'octroi des permis de construire ont été plus élevés que prévu au budget.



430.314.00	Entretien routes et chemins		
	Solde du compte	CHF	156'120.60
	Budget	CHF	90'000.00
	Dépassement	CHF	66'120.60
e dépassen	nent est lié à diverses factures de réfection des routes (réfe	ection du collecte	eur EC entrée
Champ Meloi	n ce qui a engendré du goudronnage pour CHF38'739.85	et aménagement	routier En
erchère nou	r CHF29'093.70 soustrait au crédit UAPE, remplacement d	de caniveau, hor	noraires
'ingénieurs	et géomètres, travaux à la suite de fuites d'eau, vidange de	e sac de routes).	
130.318.00	Déneigement, sablage, etc.		
	Solde du compte	CHF	3'258.55
	Budget	CHF	15'000.00
	Economie	CHF	11'741.45
n'a pas été	nécessaire d'utiliser l'entier du montant porté au budget.		
150.352.00	Transport et traitement ordures ménagères		
	Solde du compte	CHF	35'031.57
	Budget	CHF	48'600.00
	Economie	CHF	13'568.43
	res ménagères que budgétisées, ce qui provoque égalemente 450.436.05).	ent moins de rist	ourne « Taxe
150.352.04	Transport et traitement papier et carton		
	Solde du compte	CHF	16'524.24
	·	OLIE	71000 00
	DUODEL	CHF	7'000.00
	Budget Dépassement	CHF CHF	
	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.	CHF	9'524.24
oour 2019 à	<b>Dépassement</b> traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est	<b>CHF</b> passé de CHF0.	<b>9'524.24</b> 80 la tonne
oour 2019 à	<b>Dépassement</b> traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.	<b>CHF</b> passé de CHF0. CHF	<b>9'524.24</b> 80 la tonne 29'397.70
oour 2019 à	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte	<b>CHF</b> passé de CHF0.	<b>9'524.24</b> 80 la tonne 29'397.70
oour 2019 à	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget	<b>CHF</b> passé de CHF0. CHF	<b>9'524.24</b> 80 la tonne 29'397.70 35'000.00
oour 2019 à 4 <b>450.436.05</b> Moins d'ordu	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF	9'524.24 80 la tonne 29'397.70 35'000.00 5'602.30
oour 2019 à d <b>450.436.05</b> Moins d'ordu au sac ».	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque également	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF	9'524.24 80 la tonne 29'397.70 35'000.00 5'602.30
oour 2019 à d <b>450.436.05</b> Moins d'ordu au sac ».	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque également  Amortissement obligatoire - centrifugeuse	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF	9'524.24 80 la tonne 29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe
oour 2019 à d <b>150.436.05</b> Moins d'ordu au sac ».	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque également  Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF ent moins de rist	9'524.24 80 la tonne 29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe
oour 2019 à d <b>450.436.05</b> Moins d'ordu au sac ».	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque égaleme  Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget	CHF passé de CHF0.  CHF CHF ent moins de rist  CHF CHF	9'524.24 80 la tonne 29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe
dour 2019 à de 150.436.05  Moins d'ordu au sac ».  460.331.00  La première	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque également  Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte	CHF passé de CHF0.  CHF CHF ent moins de rist  CHF CHF CHF	9'524.24 80 la tonne 29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe 0.00 5'000.00
dour 2019 à des dour 2019 à de	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu  res ménagères que budgétisées, ce qui provoque égaleme  Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget Economie centrifugeuse a été entièrement amortie en 2018 et la parte a été payée par les comptes de fonctionnement.	CHF passé de CHF0.  CHF CHF ent moins de rist  CHF CHF CHF CHF CHF CHF	9'524.24 80 la tonne 29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe 0.00 5'000.00
dour 2019 à des dour 2019 à de	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque également  Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget Economie centrifugeuse a été entièrement amortie en 2018 et la parte a été payée par les comptes de fonctionnement.  Amortissement obligatoire Réfection STEP Essertine	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF ent moins de rist  CHF CHF CHF CHF icipation pour la	9'524.24 80 la tonne  29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe  0.00 5'000.00 5'000.00
dour 2019 à des dour 2019 à de	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque égaleme  Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget Economie centrifugeuse a été entièrement amortie en 2018 et la parte a été payée par les comptes de fonctionnement.  Amortissement obligatoire Réfection STEP Essertine Solde du compte	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF ent moins de rist  CHF CHF CHF CHF CHF CHF CHF CHF CHF CH	9'524.24 80 la tonne  29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe  0.00 5'000.00 5'000.00 nouvelle
dour 2019 à des dour 2019 à de	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque égaleme  Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget Economie centrifugeuse a été entièrement amortie en 2018 et la parte e a été payée par les comptes de fonctionnement.  Amortissement obligatoire Réfection STEP Essertine Solde du compte Budget Budget	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF ent moins de rist  CHF CHF CHF CHF CHF CHF icipation pour la	9'524.24 80 la tonne  29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe  0.00 5'000.00 5'000.00 nouvelle
dour 2019 à de la cour 2019 à de la cour 2019 à de la course de la cou	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque égaleme  Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget Economie centrifugeuse a été entièrement amortie en 2018 et la parte a été payée par les comptes de fonctionnement.  Amortissement obligatoire Réfection STEP Essertine Solde du compte	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF ent moins de rist  CHF CHF CHF CHF icipation pour la  es  CHF CHF CHF	9'524.24 80 la tonne  29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe  0.00 5'000.00 5'000.00 16'742.00 0.00 16'742.00
Moins d'ordu au sac ». 460.331.00  La première centrifugeuse 460.331.22  Les charges	Dépassement traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu res ménagères que budgétisées, ce qui provoque égaleme Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget Economie centrifugeuse a été entièrement amortie en 2018 et la parte a été payée par les comptes de fonctionnement.  Amortissement obligatoire Réfection STEP Essertine Solde du compte Budget Charges supplémentaires d'amortissement définies selon le préavis concerné n'ont parte de la préavis concerné n'ont parte d'amortissement définies selon le préavis concerné n'ont parte d'amortissement definies d'amortissement d'amortissement definies d'amortissement definies d'amortissement d'a	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF ent moins de rist  CHF CHF CHF CHF icipation pour la  es  CHF CHF CHF	9'524.24 80 la tonne  29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe  0.00 5'000.00 5'000.00 16'742.00 0.00 16'742.00
Moins d'ordu au sac ». 460.331.00  La première centrifugeuse 460.331.22  Les charges	Traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu  res ménagères que budgétisées, ce qui provoque également obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget Economie  centrifugeuse a été entièrement amortie en 2018 et la parte a été payée par les comptes de fonctionnement.  Amortissement obligatoire Réfection STEP Essertine Solde du compte Budget Charges supplémentaires d'amortissement définies selon le préavis concerné n'ont participation STEP d'Yverdon	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF ent moins de rist  CHF	9'524.24 80 la tonne  29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe  0.00 5'000.00 nouvelle  16'742.00 0.00 16'742.00
Moins d'ordu au sac ». 460.331.00 La première centrifugeuse 460.331.22	Traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu  Tres ménagères que budgétisées, ce qui provoque égaleme  Amortissement obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget Economie  centrifugeuse a été entièrement amortie en 2018 et la parte e a été payée par les comptes de fonctionnement.  Amortissement obligatoire Réfection STEP Essertine Solde du compte Budget Charges supplémentaires d'amortissement définies selon le préavis concerné n'ont participation STEP d'Yverdon Solde du compte	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF ent moins de rist  CHF CHF CHF CHF CHF CHF icipation pour la  es  CHF CHF CHF CHF CHF CHF CHF CHF CHF CH	9'524.24 80 la tonne  29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe  0.00 5'000.00 5'000.00 16'742.00 0.00 16'742.00 es.
Moins d'ordu au sac ». 460.331.00 La première centrifugeuse	Traitement annuels pour l'élimination du papier-carton est CHF60.18 la tonne pour 2020.  Ristourne taxe au sac Solde du compte Budget Manque de revenu  res ménagères que budgétisées, ce qui provoque également obligatoire - centrifugeuse Solde du compte Budget Economie  centrifugeuse a été entièrement amortie en 2018 et la parte a été payée par les comptes de fonctionnement.  Amortissement obligatoire Réfection STEP Essertine Solde du compte Budget Charges supplémentaires d'amortissement définies selon le préavis concerné n'ont participation STEP d'Yverdon	CHF passé de CHF0.  CHF CHF CHF ent moins de rist  CHF	9'524.24 80 la tonne  29'397.70 35'000.00 5'602.30 ourne « Taxe  0.00 5'000.00 nouvelle  16'742.00 0.00 16'742.00



460.434.00 Taxe de raccordements

 Solde du compte
 CHF
 23'537.30

 Budget
 CHF
 10'000.00

 Revenus supplémentaires
 CHF
 13'537.30

Revenus supplémentaires CHF 13'5
Les taxes de raccordement facturées en lien avec l'octroi des permis de construire ont été plus

Les taxes de raccordement facturées en lien avec l'octroi des permis de construire ont été plus élevées que prévu au budget.

460.434.01 Taxe d'entretien du réseau

Solde du compteCHF77'338.15BudgetCHF70'000.00Revenus supplémentairesCHF7'338.15

Les taxes d'entretien du réseau facturées ont été plus élevées que prévu au budget. La réactualisation des mesures effectives a généré une adaptation des surfaces à facturer.

460.434.02 Taxe d'épuration

 Solde du compte
 CHF
 105'268.00

 Budget
 CHF
 111'000.00

 Manque de revenu
 CHF
 5'732.00

Le montant porté au budget a été surestimé.

460.434.03 Taxe d'entretien du réseau – exercices précédents

Solde du compteCHF21'669.45BudgetCHF0.00Revenus supplémentairesCHF21'669.45

A la suite d'un contrôle interne, il a été relevé que des taxes n'avaient pas été facturées depuis plusieurs années. La plupart des corrections ont été facturées en 2020 et quelques éléments complémentaires seront facturés en 2021 pour des montants de moindre importance.

460.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compteCHF5'340.00BudgetCHF100.00Revenus supplémentairesCHF5'240.00

Ce montant correspond aux heures effectuées par un des employés communaux et facturées aux comptes de la centrifugeuse intercommunale.

### 5 INSTRUCTION PUBLIQUE

520.351.04 ASIRE - Ecolage

 Solde du compte
 CHF
 517'760.40

 Budget
 CHF
 579'073.00

 Economie
 CHF
 61'312.60

Les chiffres budgétés et les chiffres du décompte final sont donnés par l'ASIRE. Les charges effectives ont été moins importantes que budgété.

520.366.00 ASIRE – frais de transport

 Solde du compte
 CHF
 82'853.20

 Budget
 CHF
 108'493.00

 Economie
 CHF
 25'639.80

Les chiffres budgétés et les chiffres du décompte final sont donnés par l'ASIRE. Les charges effectives ont été moins importantes que budgété.

### 6 POLICE

650.352.00 SDIS Régional Gros-de-Vaud

 Solde du compte
 CHF
 22'757.80

 Budget
 CHF
 28'266.00

 Economie
 CHF
 5'508.20

Les chiffres budgétés et les chiffres du décompte final nous sont donnés. Les charges effectives ont été moins importantes que budgété.



### 7 SECURITE SOCIALE

 Solde du compte
 CHF
 128'866.97

 Budget
 CHF
 225'000.00

 Economie
 CHF
 96'133.03

La participation de la commune aux coûts de l'EFAJE s'est révélée moins importante que budgétée en raison de la consommation de nos citoyens moins élevée.

720.451.00 Facture sociale VD – décompte année précédente

Solde du compte CHF 10'676.50
Budget CHF 0.00
Revenus supplémentaires CHF 10'676.50

Le montant reçu correspond à un retour sur la facture sociale 2019.

### 8 SERVICE DES EAUX ET CHAUFFAGE A DISTANCE

810.314.00 Entretien du réseau

 Solde du compte
 CHF
 45'283.03

 Budget
 CHF
 10'000.00

 Dépassement
 CHF
 35'283.03

Le dépassement est lié aux travaux et indemnités en lien avec la rupture d'une conduite d'eau.

810.318.00 Prestations de services, analyses

 Solde du compte
 CHF
 2'280.00

 Budget
 CHF
 11'000.00

 Economie
 CHF
 8'720.00

Les dépenses ont été surestimées dans le cadre du budget.

810.381.00 Attribution aux financements spéciaux

Solde du compteCHF10'314.00BudgetCHF0.00Charges supplémentairesCHF10'314.00

Dotation au compte de réserve de l'eau en fonction sur résultat du service des eaux.

810.434.00 Taxes de raccordement

Solde du compteCHF25'500.20BudgetCHF7'000.00Revenus supplémentairesCHF18'500.20

Les taxes de raccordement facturées ont été plus élevées que prévu au budget.

810.435.00 Vente d'eau

 Solde du compte
 CHF
 137'091.35

 Budget
 CHF
 125'000.00

 Revenus supplémentaires
 CHF
 12'091.35

La vente d'eau a été plus élevée que prévue au budget.

810.436.00 Remboursement de tiers

Solde du compteCHF8'938.90BudgetCHF0.00Revenus supplémentairesCHF8'938.90

Indemnité reçue dans le cadre de la fuite d'eau dont les charges sont en compte 810.314.00

840.435.05 Vente de plaquettes

 Solde du compte
 CHF
 18'270.00

 Budget
 CHF
 6'000.00

 Revenus supplémentaires
 CHF
 12'270.00

Les ventes de plaquettes de bois ont été plus importantes que budgété.



### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Investissement terminé:

9141.22 - Réfection STEP Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 481'795.11

Montant de l'investissement au 31.12.2020 après amortissement : Essertines

CHF 465'053.11

9143.16 - Gd-salle Réfection

magasin

Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 72'503.30

Montant de l'investissement au 31.12.2020 après amortissement :

CHF 193'956.79:

Investissements en cours :

Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 230'452.70, la 9141.23 - UAPE

participation de l'EFAJE est de CHF 70'000.-

Montant de l'investissement au 31.12.2020 : CHF 160'452.70:

9141.24 – Crédit d'étude

Collège d'Essertines

Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 151'869.55, la

participation de l'ASIRE est de CHF 56'404.75

Montant de l'investissement au 31.12.2020 : CHF 95'464.80:

potable Champ Melon

9141.26 - Conduite d'eau Le montant des travaux pour l'année s'élève à CHF 7'706.60

Montant de l'investissement au 31.12.2020 : CHF 7'406.60:

### DISPONIBILITES

Nos disponibilités sont passées de CHF 973'614.11 au 31.12.2019 à CHF 533'088.77 au 31.12.2020.

### **EMPRUNTS**

Le montant des dettes à moyen et long termes a augmenté de CHF 553'836.65.

Notre endettement au 31.12.2020 de CHF 6'064'929.95.

Le montant annuel des amortissements financiers contractuels de nos emprunts s'élève en 2020 à CHF 256'163.35 (soit 4.22%).

Le montant annuel des intérêts financiers de nos emprunts s'élève à CHF 46'423.28 (taux moyen : 0.90%)

> Nbr habitants au 1040 31.12.20:

Endettement par habitant :	5'831.66
Amortissement par habitant :	246.31
Intérêts passifs par habitant :	44.64
Intérêts et amort, par habitant :	290.95



Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

- vu le préavis de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### **DECIDE**

- d'accepter les comptes de l'année 2020, ainsi que le bilan au 31 décembre 2020 tels que présentés
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2020.



Le Municipal responsable : Didier PLANCHE

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 3 mai 2021

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Didier Planche

Danche

La Secrétaire

Karin Racioopi